

Wendel a appris par la presse l'existence d'une enquête de l'Autorité des marchés financiers sur un possible "délit d'initiés" sur le titre Wendel. Elle ignore tout des faits - s'il y en a - qui sont à l'origine de cette enquête et de cette indiscretion. Mais il est important de souligner que cette enquête porte sur le marché du titre Wendel et non, spécifiquement, comme cela a été écrit dans plusieurs médias, "sur Wendel" ou sur un "délit d'initiés chez Wendel".

Wendel porte une grande attention à la protection des informations privilégiées, condamne l'éventuelle utilisation de telles informations et apportera naturellement tout son concours et ses moyens à l'Autorité des marchés financiers,

